



FÉDÉRATION DES
COOPÉRATIVES D'HABITATION
MONTÉRÉGIENNES



IDENTITÉ COOPÉRATIVE

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	2
Mot du directeur général	3
Profil de l'entreprise	4
Mission, vision, principes et valeurs	4
Structure organisationnelle	5
Administrateurs 2016-2017	6
L'équipe de la FECHAM	6
Rapport d'activités 2016-2017	7
Bilan des services	7
Revenus et dépenses	9
Projets spéciaux et développement	10
Liste des membres de la FECHAM	12
Rapport d'admission et de démission 2018-2019	12
Merci à nos commanditaires	13

MOT DU PRÉSIDENT

J'apprécie ce moment de l'année où j'ai l'opportunité de communiquer avec les coopérateurs de la Montérégie. La dernière année a été mouvementée pour votre fédération. Il y a eu des changements au sein de la direction générale. Après bientôt une dizaine d'années à la fédération d'abord comme conseiller, puis comme directeur des services de gestion Laurent Bigard est maintenant le nouveau directeur général. J'en profite pour remercier notre ancien directeur général, Daniel Godin, pour ses loyaux services et pour sa collaboration lors de la transition.

Le conseil d'administration a été renouvelé également. Cinq nouveaux administrateurs ont été élus lors de la dernière AGA. Je leur lève mon chapeau, dès leur arrivée en poste nous avons eu la responsabilité collective de préparer et réussir la transition au sein de la direction-générale. De part mon expérience, il s'agit du plus gros mandat qu'un conseil d'administration puisse avoir. Ce défi a été relevé avec brio.

Pour qu'un conseil d'administration puisse effectuer son travail efficacement, je crois qu'il est important que les valeurs et principes coopératifs soient connus, partagés et appliqués. Les sept principes coopératifs sont les suivants :

1. Adhésion volontaire et ouverte à tous
2. Contrôle démocratique exercé par les membres
3. Participation des membres aux aspects économiques
4. Autonomie et indépendance
5. Éducation, formation et information
6. Coopération entre les coopératives
7. Engagement envers la communauté

Lorsque de nouveaux administrateurs deviennent membres d'un conseil d'administration, il est important que les plus anciens prennent le temps de leur raconter l'historique de l'organisation. C'est un moment idéal pour faire connaître et transmettre ces valeurs et principes, qui rendent le mouvement coopératif unique. Mais une coopérative ne se limite pas à la coopérative d'habitation où nous vivons. Saviez-vous



qu'il existe cinq catégories de coopératives? Il y a les coopératives de consommateurs, de solidarité, de producteurs, de travail et de travailleurs actionnaires. Je vous invite à être curieux et à explorer d'autres coopératives afin de comparer les façons de faire. Vous pouvez visiter le site de la Confédération, au www.cooperativehabitation.coop, afin d'être informés de ce qui se passe dans les différentes fédérations. Vous pouvez également visiter le site du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, au www.cqcm.coop, pour découvrir d'autres types de coopératives.

La formation est un élément essentiel pour avoir un mouvement coopératif en santé. C'est pourquoi la FECHAM travaille sur de nouvelles façons de vous offrir des formations. Vous aurez l'occasion de découvrir nos nouveaux projets en 2020!

A handwritten signature in blue ink that reads "Jean-Claude Gingras". The signature is fluid and cursive.

Jean-Claude Gingras
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Deux éléments différencient profondément la formule coopérative des autres formes d'entreprises. Tout d'abord, une coopérative a pour finalité principale de répondre aux besoins et aux aspirations de ses membres. Elle se démarque également par des principes et des valeurs qui sont reconnus et partagés par l'ensemble des coopératives dans le monde. Ces valeurs et ces principes, nous les avons appris : prise en charge et responsabilisation des individus, égalité, équité, solidarité, intercoopération, engagement dans la communauté, etc. Encore faut-il que tous et toutes, nous soyons en mesure de les incarner dans notre quotidien coopératif, car ce sont ces valeurs et ces principes qui ont donné forme aux coopératives d'habitation et à notre mouvement. Ils constituent, plus que jamais aujourd'hui, une condition nécessaire à la réussite d'un projet coopératif en habitation. Le dernier Congrès triennal de la CQCH qui devait avoir lieu au début du mois de Novembre en avait d'ailleurs fait le fondement de ses principales orientations et priorités. Par conséquent, nous devons aussi, en Montérégie, viser à renforcer l'identité de nos coopératives. L'identité coopérative est bien une réalité!

Depuis 50 ans, de nombreuses coopératives d'habitation locatives ont vu le jour et la quasi-totalité d'entre elles sont toujours en activité. Trois membres sur quatre (75 %) affirment être satisfaits de leur coopérative d'habitation, et moins de 15 % se disent insatisfaits. Les coopératives d'habitation québécoises ont un taux de survie de 95 % après 10 ans (Source : Ministère de l'Économie et de l'Innovation [MEI]).

Les valeurs et les principes coopératifs sont sans doute les premières choses que l'on devrait apprendre au nouveau coopérant dès son arrivée dans l'univers coopératif. On devrait les afficher aux murs de la coop et en être fiers puisqu'ils sont les fondements mêmes de notre identité coopérative. Cependant, force est de reconnaître que souvent, avec le temps et l'accumulation des tâches, nos valeurs et principes finissent par amasser la poussière. Aux dires de nos coopérateurs les plus actifs, l'identité coopérative devrait s'incarner de façon bien concrète dans chacune de nos décisions et de nos actions. Sinon, qu'est-ce qui distingue vraiment la coopérative des autres formes d'entreprises? Il est peut-être temps



de dépoussiérer les valeurs et les principes qui forgent notre identité. C'est justement le rôle d'une fédération de permettre ces transformations en mobilisant ses membres au regard de ces enjeux, en s'assurant d'être toujours à leur écoute pour mieux comprendre leurs besoins et en défendant leurs intérêts afin d'assurer la pérennité de la formule coopérative.

La Fédération, c'est la vôtre; nous sommes là pour vous! L'image même que nous véhiculons doit être vue comme un point de départ pour nous tous, Fédération et coopératives. Cette remise en question doit être vue comme une invitation à aller plus loin, à sortir des sentiers battus pour exprimer nos idées novatrices et, pourquoi pas, à rêver.

Laurent Bigard, AdmA
DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROFIL D'ENTREPRISE



MISSION

La Fédération des coopératives d'habitation montréalaises (FECHAM) est le leader, le développeur et le porte-parole officiel des coopératives d'habitation en Montréal. Elle valorise tous les modèles coopératifs en habitation exempts de spéculation immobilière et favorise l'autonomie de ses membres par le biais de l'entrepreneuriat collectif.

VISION

Expert et chef de file en habitation coopérative en Montréal, la FECHAM mobilise l'ensemble des acteurs autour de la pérennité du parc immobilier coopératif et de projets de développement, pavant la voie à une offre accrue et diversifiée de coopératives d'habitation, et ce, afin de devenir un segment important et reconnu du marché de l'habitation en Montréal.

PRINCIPES ET VALEURS

Pour guider ses actions, la FECHAM se réfère aux valeurs et aux principes fondamentaux des coopératives énoncées par l'Alliance coopérative internationale (ACI) ainsi qu'à ses propres valeurs organisationnelles.

LES SEPT PRINCIPES COOPÉRATIFS SELON L'ACI

1. Adhésion volontaire et ouverte à tous
2. Pouvoir démocratique exercé par les membres
3. Participation économique des membres
4. Autonomie et indépendance
5. Éducation, formation et information
6. Coopération entre les coopératives
7. Engagement envers la communauté

LES VALEURS PARTAGÉES PAR LE MOUVEMENT COOPÉRATIF

- La prise en charge et la responsabilité
- personnelles et mutuelles
- La démocratie
- L'équité
- L'égalité
- L'entraide et la solidarité
- L'honnêteté, la transparence,
- la responsabilité sociale et l'altruisme

LES VALEURS PROPRES À LA FÉCHAM

- Professionnalisme
- Esprit d'équipe
- Autonomie et responsabilisation
- Engagement
- Intégrité

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
**95 MEMBRES
DE LA FECHAM**

CONSEIL D'ADMINISTRATION
7 ADMINISTRATEURS

DIRECTEUR GÉNÉRAL
LAURENT BIGARD

ADJOINTE ET RESPONSABLE
DES COMMANDITES
SUZANNE LECLERC
ELSA POLISENO

AGENT DE GESTION FINANCIÈRE
RAYMOND GIGUÈRE

TECHNICIENNES EN COMPTABILITÉ
DENISE TREMBLAY
MARTINE GERMAIN

**SERVICES DE GESTION
COOPÉRATIVE**

DIRECTEUR
SERVICE DE GESTION
CLAUDE FOISY

CONSEILLÈRE EN GESTION
NATHALIE LIVERNOIS

CONSEILLER EN GESTION
BENOIT FOUCAULT

CONSEILLÈRE EN GESTION
ARIANE MONTION

CONSEILLÈRE EN GESTION
CHANTAL DESJARDINS

**SERVICES TECHNIQUES
ET PROJETS IMMOBILIERS**

CHARGÉ DE PROJETS
ALMA ESPINAL

CHARGÉE DE PROJETS
ESTELLE LEDOUGET-FORT

**SERVICE DE
DEVELOPPEMENT
GESTIONNAIRE DE PROJETS**

NOUVELLE COOP-RÉNOVATION
HAMID GHAFLOUD



ADMINISTRATEURS



Jean-Claude Gingras,
PRÉSIDENT

Coopérative d'habitation
Place du Collège,
Longueuil



Louise-Marie Dawson,
VICE - PRÉSIDENTE

Coopérative de solidarité
La Seigneurie de Vaudreuil,
Vaudreuil-Dorion



Denis Laramée,
TRÉSORIER

Coopérative d'habitation
La Bonne étoile, Longueuil



Mélanie Tremblay,
SECRÉTAIRE

Coopérative d'habitation
l'Harmonie (Greenfield Park)



Monique Richard,
ADMINISTRATEUR

Coopérative d'habitation
La Seigneurie de
Boucherville



Jacques Bigras,
ADMINISTRATEUR

Coopérative d'habitation
du Sourire de Longueuil



Jacques Aspell,
ADMINISTRATEUR

Coopérative d'habitation
La Visionnaire

ÉQUIPE DE LA FECHAM



Raymond Giguere – Laurent Bigard – Chantal Desjardins – Claude Foisy – Ariane Montion – Benoit Foucault – Hamid Ghafoud
Denise Tremblay – Estelle LeDouget-Fort – Suzanne leclerc – Martine Germain – Elsa Poliseno – Alma Espinal

Nous soulignons l'absence sur la photo de notre chère collègue, Nathalie Livernois,
qui est en congé de maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement!

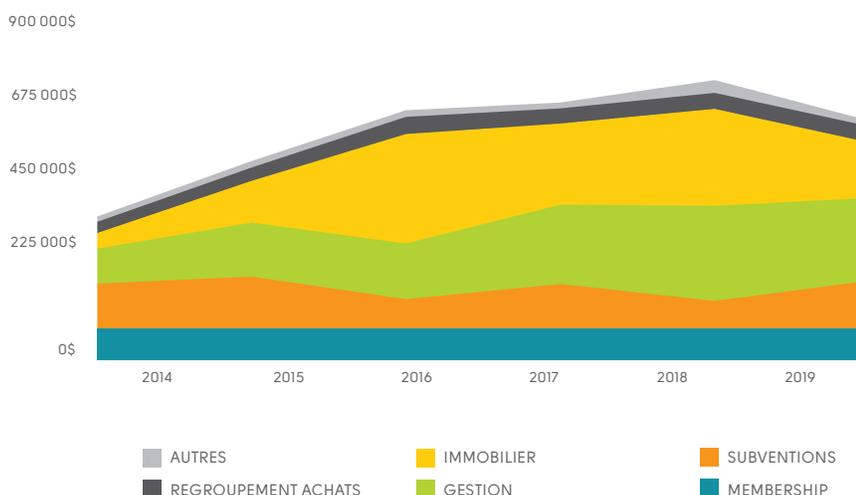
RAPPORT D'ACTIVITÉS

BILAN DES SERVICES

GESTION ET TENUE DE LIVRES

Les revenus associés à la « Gestion coopérative et immobilière » offerte par la FECHAM au cours du dernier exercice financier annuel s'étant terminé le 31 août 2019 ont maintenu la tendance de ces dernières années, malgré une année de changements importants pour la Fédération dans sa réorganisation et ses ressources humaines. En effet, nous gardons le cap de la croissance dans les interventions et accompagnements faits par les conseillers en gestion, soutenus par notre équipe de tenue de livres tout au long de l'année. Additionnés aux produits générés par les activités de suivi en ce qui a trait à la tenue de livres, les revenus globaux dépassent encore en 2019, pour une 2^e année consécutive, ce qui confirme une stabilité rassurante dans cette activité, qui correspond à plus du tiers de nos revenus annuels. L'observation de l'évolution de la situation de notre offre de service au cours des dernières années et la projection que l'on fait des besoins de nos coopératives membres nous portent à croire que les activités liées à la gestion et à la tenue de livres progresseront au même rythme en 2020.

ÉVOLUTION DES REVENUS PAR ANNÉE



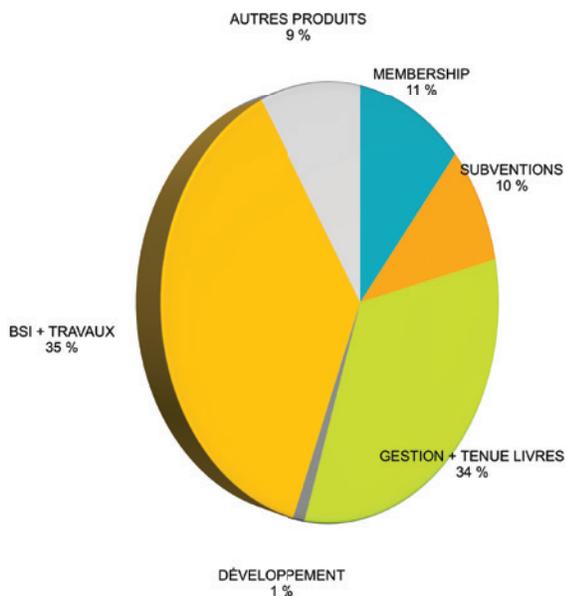
BILAN DES SERVICES (SUITE)

SERVICES TECHNIQUES ET IMMOBILIERS

Pour la quatrième année consécutive les inspections demeurent un succès à la FECHAM, avec 21 inspections effectuées dans le cadre des BSI (Bilans de santé immobiliers) pour l'année 2019. Durant cette année, le service des BSI a été entièrement revisité afin de répondre le plus justement possible à toutes les étapes nécessaires afin de garantir le cycle d'un bon déroulement des projets de travaux majeur dans les coopératives. Les expertises ont touché plus de 500 logements, comme pour les deux dernières années. Nous sommes particulièrement fiers d'avoir réussi à maintenir ce niveau tout en améliorant nettement les délais d'attente pour les inspections ainsi que la présentation des rapports aux membres dans des délais tout aussi respectables. Il faut souligner le travail exceptionnel de notre nouveau gestionnaire de projet Hamid Ghafoud, ingénieur de formation, qui est pour beaucoup dans la réorganisation des méthodes de travail à la FECHAM. Nous prévoyons continuer à augmenter la qualité de notre production et produire entre 20 et 25 rapports BSI pour 2020.

En termes de hausse relative (en %), les effets de nos efforts seront tardifs cette année. Nous devons donc attendre l'année 2020 pour vérifier ces effets de façon valable. Les revenus de suivi de «Gestion des travaux de rénovation» seront décalés en 2020, à cause du départ tardif des chantiers et des ajustements nécessaires à la bonne exécution du service. Il demeure que les revenus pour 2019 sont supérieurs à pour ce service relativement nouveau à la Fédération. L'année 2018 a été une année d'expérimentation pour la vente de matériaux directement aux coopératives, ce qui explique la différence importante de chiffre d'affaire pour ce service entre 2018 et 2019. Cette sphère d'activités de soutien technique coordonnées par nos chargés de projets, qui supervisent la préparation de plans et devis, la coordination d'appels d'offres et la surveillance de chantier, est certainement un domaine dans lequel nous continuerons d'œuvrer activement dans l'avenir afin de bien desservir les coopératives membres qui solliciteront nos services.

REVENUS 2019



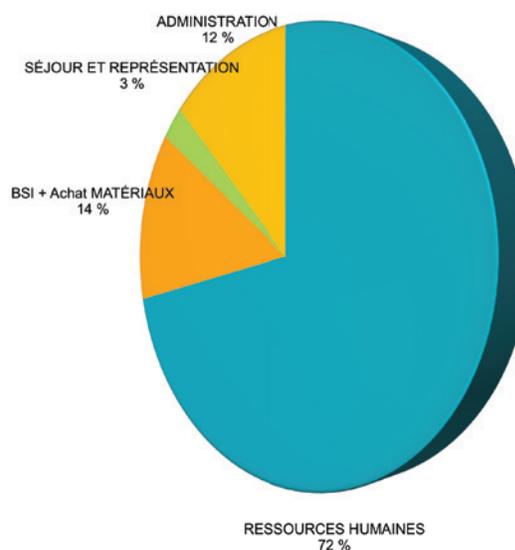
Ensemble, la gestion et la tenue de livres ont maintenu la tendance. Ces activités représentent plus de 34 % de tous les revenus de la FECHAM. Quant aux BSI et à la gestion des travaux, bien que les revenus ne traduisent pas

cette année la véritable tendance, une augmentation des contrats de gestion de travaux signés actuellement laisse présager pour 2020 un potentiel de revenus qui nous permettra de maintenir notre croissance. La vente de matériaux, intégrée à ce poste, permet difficilement de traduire l'évolution des revenus de ce secteur et devrait être séparée dans le futur. Dans le budget qui a été préparé l'an dernier pour 2019, il avait été prévu de terminer l'année avec un léger excédent, des revenus par rapport aux dépenses. En nous basant sur les états financiers préliminaires (pas encore audités au moment de l'impression du Rapport annuel), malgré des profits moins importants que ceux de 2018, nous pouvons voir qu'un travail assidu sur le contrôle des dépenses nous permettra d'avoir un déficit réduit pour 2019, de l'ordre de 1 % des revenus annuels de la FECHAM.

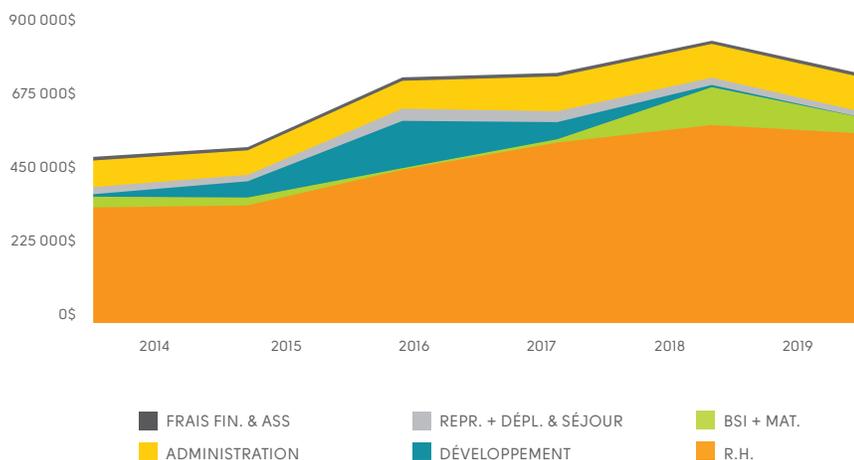
REVENUS ET DÉPENSES

Tout comme depuis toujours par le passé, la main-d'œuvre est la principale dépense dans nos budgets. Son coût a diminué de près de 5 % cette année alors que nous avons embauché cinq nouveaux employés. Ce résultat a été possible grâce à un important travail de recherche de subventions salariales ce qui nous a permis de combler tous les postes manquant à la Fédération. Ce poste budgétaire représente, pour 2019, 76 % de l'ensemble des dépenses de l'organisation, en comparaison de 70 % en 2018, de 72 % en 2017 et de 63 % en 2016. Sur le plan des ressources humaines, il faut souligner de nouveau cette année le mouvement de personnel, survenu notamment en raison du départ de trois employés à diverses périodes au cours de l'année, dont le directeur général de la FECHAM. L'embauche à temps partiel d'un gestionnaire de projet, d'une adjointe administrative à temps partiel et de trois nouveaux conseillers est venue contrebalancer ces départs, tout comme l'utilisation ponctuelle de ressources externes compétentes encadrées par la FECHAM. Les besoins définis en matière de RH pour 2020 prévoient uniquement l'embauche d'une personne pour occuper un poste de chargé de projet.

DÉPENSES 2019



ÉVOLUTION DES DÉPENSES PAR ANNÉE



PROJETS SPÉCIAUX ET DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT : COOP LAURE-GAUDREAU CONSTRUCTION DE 54 LOGEMENTS À LONGUEUIL

La FECHAM agissant à titre de Groupe de ressources techniques (GRT) pour la Coopérative de solidarité en habitation Laure-Gaudreault continue à travailler étroitement avec le conseil de la Ville de Longueuil pour finaliser le processus d'acquisition du terrain localisé sur le boulevard Chambly (voisin du concessionnaire d'automobiles Honda).

Le groupe porteur de ce projet, formé de membres de l'AREQ (Association des retraités de l'enseignement du Québec), est très actif dans les négociations auprès de la Ville de Longueuil et auprès de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et il a bien hâte que la construction débute en 2020.

L'avancement de ce projet est aussi une bonne nouvelle pour le groupe porteur du projet de la Coopérative de solidarité en habitation Montérégie/Rive-Sud, voisine immédiate de la Coop Laure-Gaudreault, qui comptera 157 logements pour les aînés et qui a été très active dans les négociations auprès de la Ville de Longueuil. Leur démarche d'appel d'offres est très avancée pour amorcer la construction. Les deux coopératives se partageront certains frais de développement et d'entretien de certaines infrastructures, ce qui représentera un avantage financier à court et à long terme pour les deux.



Coop LAURE-GAUDREAU (Longueuil)
Perspective depuis la voie d'accès

COOPÉRATIVES DE PROPRIÉTAIRES (LA COOPÉRATIVE À CAPITALISATION INDIVIDUELLE - CCI)

www.fondscap.ca

Au cours du mois d'octobre 2019, tous les partenaires impliqués dans ce programme ont maintenant donné leur accord pour la réalisation de cette nouvelle forme de coopérative. Alors que l'on observe une hausse soutenue de l'endettement personnel au Canada et au Québec, l'accès à la propriété se révèle de plus en plus difficile pour les ménages à revenu moyen. S'inspirant des fiducies foncières américaines, la CQCH a trouvé un modèle capable de répondre à ce double problème d'endettement et d'accès à la propriété : la coopérative à capitalisation individuelle (CCI).

Se situant entre la coopérative d'habitation pure et la propriété divise, la CCI permet au membre de récupérer une partie de l'appréciation en capital généré par sa propriété sur la base d'un droit d'usufruit dont il a la propriété. Le rachat de ce droit par un nouveau membre permet au vendeur de récupérer le capital accumulé au cours des ans et une partie de la plus-value constatée depuis son acquisition du droit d'usufruit.

Les premiers projets vont être livrés en Estrie au début du premier trimestre 2020. La FECHAM a de son côté amorcé des démarches en 2019 avec des groupes souhaitant commencer des projets en Montérégie. À suivre...

LA SUITE DES CHOSES



Créée initialement (et officiellement) le 1er septembre 2017 par le regroupement de 3 anciennes coopératives (Des Cent Sous, Fleur de Lys et Rayon de l'Avenir) comptant 56 logements, La Visionnaire a déjà fait des petits depuis! La coopérative Tournesol a en effet grossi ses rangs le 1er septembre 2018 en ajoutant à l'ensemble unifié ses 3 immeubles de 7 logements pour totaliser maintenant 77 logements. La gestation continue puisque la coop Crémazie, comptant 14 logements, a décidé de faire partie du regroupement dès le 1er janvier 2019. La dernière recrue est la Coopérative des Érables de Longueuil, qui vient tout juste de se rallier afin de bénéficier des avantages du regroupement. Au rythme où vont les choses, il faut s'attendre à ce que la famille continue de grandir en Montérégie, ce qui permettra de consolider cette initiative novatrice pour l'avenir et pour le développement des coopératives, un développement PAR et POUR les coopératives. Comme fédération et avec le soutien de la CQCH, nous sommes particulièrement fiers d'avoir été instigateurs du projet-pilote provincial qui avait déjà été amorcé avec l'initiative INTERCOOP, et qui a par la suite donné naissance à ce qui allait devenir La Visionnaire. Nous sommes d'autant plus fiers que les possibilités soient de plus en plus grandes pour que la famille s'épanouisse davantage et fasse des petits dans d'autres régions du Québec en s'inspirant du modèle mis en place en Montérégie.

AUTRES IMPLICATIONS

En plus d'avoir assisté aux rencontres régulières de partage et de concertation avec les directions régionales des autres fédérations de coopératives d'habitation du Québec, communément appelées «Comité des DG», et d'avoir participé aux C.A. de la CQCH, la FECHAM a continué d'être impliquée tout au long de l'année dans diverses organisations liées au réseau de l'économie sociale dont, notamment : la Coalition des organismes de l'agglomération de Longueuil pour le droit au logement, qui regroupe tous les acteurs du domaine du logement communautaire. La FECHAM veut continuer à siéger également à titre de représentante pour l'habitation au sein du Conseil des membres du Pôle de l'économie sociale de l'agglomération de Longueuil, composé de représentants des domaines des arts et de la culture, des communications et des médias, de l'environnement et de la petite enfance.

Avec le concours de la CQCH, la FECHAM a participé activement à la réactivation du Comité national des coopératives d'âinés, en rassemblant autour d'une même table les coopératives des Seigneuries de Vaudreuil et de Boucherville, qui comptent à elles deux près de 240 logements destinés spécifiquement aux âinés, avec services de repas inclus. Partage de pratiques exemplaires et discussion autour des enjeux sont à l'avant-scène de ce comité. Nous avons aussi la volonté de continuer notre implication autour de l'enjeu que constitue la condition des âinés dans nos coopératives.

FORMATION : COOP 101



Tout comme notre thématique «L'IDENTITÉ COOPÉRATIVE», plus que jamais d'actualité, la formation COOP 101 continue à susciter de l'engouement, tant chez les membres que chez les visiteurs. C'est un espace en ligne facilement accessible à partir de n'importe quel appareil numérique, et surtout orienté sur l'action. Appuyez sur une commande et le résultat est immédiat! Voilà le principe de la toute nouvelle plateforme de services officiellement en fonction depuis le 1er mai 2019.

Les objectifs de la plateforme sont les suivants :

- Faciliter l'accès à l'information pour les membres
- Lutter contre le manque d'information et de formation des membres
- Permettre au plus grand nombre de connaître l'avantage d'être membre de la Fédération et d'adhérer à la formule coopérative
- Interagir en temps réel avec les membres (annonce des événements)
- Contribuer au maintien de la stabilité dans les coopératives d'habitation membres de la Fédération (conseils aux membres de coopératives par des conseillers en gestion, boîte aux lettres d'urgence pour les conseils d'administration en difficulté, CA 101)
- Rendre les employés de la Fédération encore plus efficaces!

Alors, rendez-vous sur votre nouvelle plateforme de services, officiellement en fonction depuis le 1er mai 2019!

www.services.fecham.coop

LISTE DES MEMBRES

DE LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION MONTÉRÉGIENNES

Région de Sorel (7)

- L'Acier de Sorel
- Cardinal Léger
- Chemin Droit du Richelieu
- Des Jacinthes
- Rivière Richelieu
- Sorel
- St-Laurent Tracy

Région de St-Hyacinthe (14)

- Avant-Garde
- Bonemine
- Bonne Entente
- La Christinoise
- Concorde
- Défi 91
- Jeannotte
- Jolibourg
- Lafontaine
- Logeme-Loge
- L'Oiseau Bleu
- Place Mozart
- Soleil de St-Hyacinthe
- St-Hyacinthe

Région de Longueuil (53)

- Les 3 D
- Les 4 Saisons
- Les 6 Soleils
- L'Accueil
- L'Amitié
- Les Associés
- L'Aube
- Les Audacieux
- La Baronnie
- Beauharnois
- Bel-Humeur
- Belles-Fleurs
- Bonne Étoile

- Les Bons vivants
- Les Cèdres
- Centenaire
- Champêtre
- Chez Soi
- Colimaçon
- Coup D'Pouce
- Darveau
- Dollard
- Domaine des Grands Ducs
- Des Érables
- Les Girardins
- Habitat Desjardins
- Harmonie
- L'Horizon
- Les Hubertins
- Jardin Rivoli
- Joie de Vivre
- Multimonde
- Nouvelle Ère
- Parc Albert Schweitzer
- Parc Vert
- Passe-Partout
- Place du Collège
- Place René-Philippe
- Les Portes de l'Espoir
- Le Renouveau
- Rond-Point
- Rossignol
- Seigneurie de Boucherville
- Solidarité 510
- Le Sommet de Longueuil
- Des Saules
- Du Sourire
- St-Bruno-de-Montarville
- St-Robert
- Tourmaline
- Vent du Sud
- Vieux Longueuil
- La Visionnaire

Région de St-Jean-sur-Richelieu (11)

- L'Abri
- À Coeur Joie
- Du Foyer
- Joins-Toit
- Logement-Va
- Le Marquis
- Le Monde Ordinaire
- Nouvelle Avenue
- Sabrevois
- La trouvaille
- Des Sébastinois

Région de Valleyfield (10)

- La Chaumine
- Le Chez-Nous
- L'Espérance
- Floralties
- De la Gare
- Les Guérets
- La Place
- Pointe du Lac
- Retraités de St-Lazare
- La Seigneurie de Vaudreuil

RAPPORT D'ADMISSION ET DE DÉMISSION 2018-2019

ADMISSION : Aucune

DÉMISSION :

- Au Fil de l'Eau
- La Printanière
- Le progrès de Valleyfield

MERCI À NOS COMMANDITAIRES

OR



ARGENT



BRONZE



DONATEUR





**FÉDÉRATION DES
COOPÉRATIVES D'HABITATION
MONTÉRÉGIENNES**

150, rue Grant, bureau 124,
Longueuil (Québec) J4H 3H6

Téléphone : 450 651.5520

Sans frais : 1 888 651.5520

Fax : 450 651.5522

www.cooperativehabitation.coop/monteregie